



ADAPTAVILLE

Appel à candidature

Modalités de candidature

Du 28 septembre au 28 octobre 2021, AdaptaVille, la plateforme des solutions concrètes pour l'adaptation au changement climatique des villes, lance son premier appel à candidature.

→ Qu'est-ce qu'AdaptaVille ?

Avec près de cinquante solutions référencées, la plateforme AdaptaVille.fr, lancée en mai 2021 en partenariat avec la Ville de Paris, la Métropole du Grand Paris, l'ADEME, Icade et Altarea, a déjà permis à près de 13 000 visiteurs·euses uniques d'explorer des solutions permettant d'adapter la ville aux aléas climatiques, qui promettent de s'intensifier dans les années à venir.

Canicules, fortes précipitations, inondations, risque pour la biodiversité, risques sanitaires, sécheresses, tensions sur les ressources alimentaires, tensions sur les ressources énergétiques, sont autant d'enjeux auxquels AdaptaVille répond en valorisant des solutions qui ont déjà fait leurs preuves sur le terrain.

Avec une approche concrète, des informations transparentes, des retours d'expérience, une recherche simplifiée et des rendez-vous réguliers (rencontres, visites, session de travail...), la plateforme vise à faciliter leur déploiement à grande échelle pour adapter les villes au climat à venir.

→ Pourquoi un appel à candidature ?

L'Agence Parisienne du Climat, qui opère la gestion du projet, invite les collectivités, opérateurs de la Ville, aménageurs, entreprises à proposer leurs solutions qui ont fait leur preuve pour répondre aux grands défis climatiques auxquels les territoires urbains sont confrontés. L'objectif ? Identifier de nouvelles solutions concrètes, projets, retours d'expériences pour outiller les acteur·rices de nos territoires.

Pour sa première édition, l'appel à candidature d'AdaptaVille est ouvert jusqu'au 28 octobre.



ADAPTAVILLE

Appel à candidature

→ Qui peut participer ?

Cet appel s'adresse à tou·tes les « porteur·euses de solution » qui souhaitent valoriser une solution concrète qu'ils·elles ont développé ou mis en place, qui a fait ses preuves, et qui permette de répondre aux impacts du changement climatique en ville.

Peuvent candidater :

- Des collectivités
- Des entreprises, start-up
- Des bailleurs sociaux
- Des collectifs citoyens, des associations
- Des aménageurs, promoteurs immobiliers et tout autre acteur participant à l'aménagement urbain, bâti ou non bâti

→ Y-a-t-il un critère géographique ?

AdaptaVille est un projet qui vise à répliquer, déployer, inspirer des solutions d'adaptation sur le territoire du Grand Paris. Les porteur·euses de solution peuvent venir de toute la France et proposer des solutions qui ont été mises en place sur d'autres territoires (en France ou à l'étranger), mais les solutions doivent permettre de répondre aux enjeux d'adaptation des acteurs de la Métropole du Grand Paris.

→ Quels-sont les critères de sélection des solutions ?

Toute proposition doit répondre impérativement aux **critères suivants** :

- Contribuer à la lutte contre les aléas climatiques et leurs conséquences sur le territoire (canicules, fortes précipitations, inondations, risques pour la biodiversité, risques sanitaires, sécheresses, tensions sur les ressources alimentaires, tensions sur les ressources énergétiques)
- Être adaptée à la ville dense
- Être répliquable
- Être déployée ou expérimentée
- Avoir fait ses preuves ou être en cours d'évaluation (retours terrain, données techniques)
- Avoir un point de contact actif
- Afficher son coût

À NOTER

Pour ce premier appel à candidature, nous recherchons notamment à identifier des solutions de type ombrières, des opérations de réhabilitation qui ont contribué à améliorer le confort d'été dans les bâtiments (isolation avec matériaux biosourcés, ventilation passive, pose de volets, végétalisation des cours d'immeuble, etc.).

Mais aussi des solutions pour **sensibiliser à des nouveaux modes de vie et d'usage**, des dispositifs innovants pour **rafraîchir l'espace public**, des **revêtements** perméables et permettant de réduire l'effet d'îlot de chaleur urbain.



ADAPTAVILLE

Appel à candidature

Une attention particulière sera portée aux **solutions fondées sur la nature**, aux solutions développées dans le cadre d'une démarche **low-tech** respectant les **principes de sobriété et d'éco-conception**. Les solutions n'ont pas besoin d'être nouvelles / innovantes pour être sélectionnées.

→ Peut-on proposer plusieurs solutions ?

OUI. Un·e porteur·euse de solution peut proposer plusieurs solutions en déposant plusieurs formulaires de candidatures.

→ Quelles sont les étapes et le calendrier ?

Phase 1. Candidature en ligne | 28 septembre – 28 octobre 2021

Les candidatures sont à déposer via un formulaire en ligne avant le 28 octobre 2021 à 23h59, disponible sur www.adaptaville.fr et à l'adresse suivante : <https://forms.gle/vkR5Y798pRLfDU8>

Il comporte des questions concernant le ou la porteur·euse de solution, la solution en elle-même, les retours d'expérience, etc.

Toutes les rubriques ne sont pas obligatoires, cependant, il est vivement recommandé de renseigner les autres informations demandées qui, quoi qu'il en soit, vous seront demandées pour finaliser votre candidature.

Phase 2. Vérification des critères de sélection

Une fois votre candidature envoyée, l'équipe de l'Agence Parisienne du Climat vérifie que la solution réponde bien aux critères de sélection énoncés. Dans ce cadre, vous pourrez être contacté·es afin de transmettre des informations complémentaires ou préciser certains points.

Les solutions ne répondant pas aux critères de sélection ne seront pas présentées au Comité de Pilotage.

Phase 3. Sélection du comité de pilotage | Novembre 2021

L'Agence Parisienne du Climat présente ensuite les solutions au comité de pilotage d'AdaptaVille (aussi dit comité de sélection), qui comporte des représentants de chaque partenaire et des experts associés au projet, à savoir :

- La Métropole du Grand Paris
- La Ville de Paris
- L'Ademe
- Icade
- Altarea
- Le Cerema
- Météo-France
- L'Agence Locale de l'Energie et du Climat de Plaine Commune
- L'Agence Locale de l'Énergie Paris Terres d'Envol
- L'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID)
- Une Autre Ville
- L'Urban Lab - Paris&Co
- Le réseau TEDDIF



ADAPTAVILLE

Appel à candidature

Si les informations fournies ne sont pas assez détaillées, le comité de sélection pourra demander des informations complémentaires aux porteur-euses de solution. Dans ce cas de figure, les porteur-euses de solutions seront contacté-es par l'Agence Parisienne du Climat.

Phase 4. Annonce des lauréats | Novembre – Décembre 2021

Les porteur-euses de solution seront tenu-es informé-es par mail de la décision du comité de pilotage.

A noter : le calendrier présenté est indicatif, il pourra être modifié en fonction du nombre de candidatures reçues. L'Agence Parisienne du Climat informera des modifications sur la page dédiée sur www.adaptaville.fr.

→ Quels avantages pour les solutions sélectionnées ?

Une communication annonçant les solutions lauréates sera initiée par l'Agence Parisienne du Climat d'ici la fin d'année 2021.

Par ailleurs, pour chaque solution sélectionnée, l'Agence Parisienne du Climat s'engage à mettre en ligne les fiches techniques présentant la solution sur AdaptaVille.fr

Les solutions sélectionnées pourront aussi être valorisées à travers les actions de communication d'AdaptaVille, à savoir :

- Mise en Une sur AdaptaVille.fr
- La newsletter AdaptaVille
- Les événements et/ ou les rencontres AdaptaVille
- Les ateliers thématiques
- Le partenariat avec le centre de ressource sur l'adaptation au changement climatique
- Les vidéos de mise en valeur des solutions
- Les visites de site organisées par AdaptaVille.

IMPORTANT : AdaptaVille n'est pas une plateforme à vocation commerciale. Cet appel à candidature a vocation à permettre à d'autres acteur-rices de bénéficier de votre retour d'expérience et faire preuve de transparence et d'objectivité (affichages des coûts, évocations des freins et leviers) pour accélérer la transformation des espaces urbains afin de préserver et améliorer le confort de vie en ville face aux changements climatiques.



3 rue François Truffaut, Pavillon du Lac
Parc de Bercy, 75012 Paris
www.apc-paris.com

in |  @AparisClimat

→ Pour en savoir plus

Pour toute question ou demande de précision :
contact@adaptaville.fr.